



Raccordement à 315 kV du parc éolien des Neiges - Secteur sud

Inventaire des préoccupations et des
réactions psychosociales recueillies
lors des consultations réalisées
par Hydro-Québec

Hydro-Québec
Version finale

Hydro-Québec

Préparé par :


Marie-Andrée Burelle, M. Sc.
Chargeée de projet - Anthropologue
Études environnementales et
changements climatiques

Vérifié et approuvé par :


Catherine Lalumière, biol., MBA
Chargeée de projet et directrice de service
Études environnementales et
changements climatiques

Équipe de réalisation

Hydro-Québec

Chargé de projet en environnement	Marc Béland, géogr., M. Env.
Expertise milieu humain	Rafael Carvalho, M. Env.

Englobe Corp.

Chargée de projet	Catherine Lalumière, biol., MBA
Rédaction	Marie-Andrée Burelle, anthropologue, M. Sc.
Édition	Fannie Legault Poisson, trad. a., B.A.

Registre des révisions et émissions

Nº DE RÉVISION	DATE	DESCRIPTION
0A	22 décembre 2023	Émission de la version préliminaire pour commentaires
0B	3 avril 2024	Émission de la version préfinale pour commentaires
00	11 avril 2024	Émission de la version finale

Propriété et confidentialité

« Ce document est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute utilisation du rapport doit prendre en considération l'objet et la portée du mandat en vertu duquel le rapport a été préparé ainsi que les limitations et conditions qui y sont spécifiées et l'état des connaissances scientifiques au moment de l'émission du rapport. Englobe Corp. ne fournit aucune garantie ni ne fait aucune représentation autre que celles expressément contenues dans le rapport.

Ce document est l'œuvre d'Englobe Corp. Toute reproduction, diffusion ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client. Pour plus de certitude, l'utilisation d'extraits du rapport est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client, le rapport devant être lu et considéré dans sa forme intégrale.

Aucune information contenue dans ce rapport ne peut être utilisée par un tiers sans l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client. Englobe Corp. se dégage de toute responsabilité pour toute reproduction, diffusion, adaptation ou utilisation non autorisée du rapport.

Si des essais ont été effectués, les résultats de ces essais ne sont valides que pour l'échantillon décrit dans le présent rapport.

Les sous-traitants d'Englobe Corp. qui auraient réalisé des travaux au chantier ou en laboratoire sont dûment évalués selon la procédure relative aux achats de notre système qualité. Pour toute information complémentaire ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre chargé de projet. »

Table des matières

1	Introduction	1
2	Approche méthodologique.....	3
2.1	Définitions	3
2.1.1	Perception	4
2.1.2	Réaction	4
2.1.3	Action ou stratégie d'ajustement.....	4
2.2	Méthodologie appliquée	5
2.2.1	Collecte de données.....	6
3	Activités de consultation réalisées par Hydro-Québec dans le cadre du projet.....	7
3.1	Présentation générale du projet - Printemps 2023	7
3.1.1	Rencontre virtuelle du 4 avril 2023	7
3.1.2	Formulaire de présentation des avis.....	10
3.2	Consultation sur les variantes de tracé à l'étude - Été 2023	13
3.2.1	Rencontre virtuelle du 27 juin 2023	14
3.2.2	Portes ouvertes du 11 juillet 2023	15
3.2.3	Carte interactive sur la plateforme <i>Bang the Table</i>	17
3.2.4	Formulaire de présentation des avis.....	19
4	Constats sur les préoccupations et les réactions collectées	27
5	Conclusion	29
6	Références.....	31

TABLEAUX

Tableau 1 : Bilan de la participation lors de la rencontre d'information virtuelle du 4 avril 2023	8
Tableau 2 : Nombre de participants ayant posé au moins une question lors de la rencontre d'information virtuelle du 4 avril 2023.....	9
Tableau 3 : Nature des questions posées lors de la rencontre d'information virtuelle du 4 avril 2023	10
Tableau 4 : Moyens par lesquels les répondants ont entendu parler du projet.....	11
Tableau 5 : Lien des répondants avec le projet.....	11
Tableau 6 : Motifs des répondants à l'égard de leur opinion défavorable ou entièrement défavorable à l'égard du projet	12
Tableau 7 : Niveau de préoccupation des répondants à l'égard du projet	13
Tableau 8 : Nature des préoccupations des répondants à l'égard du projet	13
Tableau 9 : Bilan de la participation lors des portes ouvertes du 11 juillet 2023	15
Tableau 10 : Bilan des personnes interrogées sur leurs réactions à propos du projet lors des portes ouvertes du 11 juillet 2023.....	16
Tableau 11 : Lien des répondants avec le projet.....	19
Tableau 12 : Opinion des répondants au sujet des variantes de tracé proposées.....	23
Tableau 13 : Codage des réactions sociales et psychosociales	24
Tableau 14 : Réactions des répondants au sujet de l'annonce des variantes de tracé du projet de ligne de transport d'électricité	24
Tableau 15 : Raisons données par les répondants afin d'expliquer les réactions qu'ils ont eues à l'égard de l'annonce des tracés du projet de ligne de transport d'électricité	26

FIGURES

Figure 1 : Opinions des répondants à l'égard du projet.....	12
Figure 2 : Bilan des préoccupations exprimées en fonction des variantes de tracé.....	18
Figure 3 : Opinions actuelles des répondants à l'égard du projet	20
Figure 4 : Niveaux des préoccupations des répondants à l'égard du projet.....	21
Figure 5 : Natures des préoccupations des répondants se disant un peu, moyennement, beaucoup ou énormément préoccupés à l'égard du projet.....	22



1 Introduction

Dans le contexte d'une demande d'intégration du parc éolien des Neiges - Secteur sud de 400 MW de la part du producteur Boralex, Hydro-Québec doit procéder à la construction d'une nouvelle ligne monoterne à 315 kV d'environ 8 km, qui servira à relier le poste électrique du parc éolien à un point d'attache sur une ligne existante (circuit L3001). Ce point d'attache est situé à environ 55 km du poste des Laurentides.

Conformément à l'article 31.1 et suivants de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), ce projet est assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PEEIE) prescrite à la section IV.1 de la LQE. Afin de satisfaire la directive spécifique émise par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement (ÉIE), une étude portant sur les impacts sociaux et psychosociaux potentiels a été réalisée. Selon la directive du MELCCFP, « les impacts psychosociaux renvoient aux conséquences (réactions ou actions), qu'elles soient positives ou négatives, résultant de la perception qu'ont les personnes et les groupes sociaux à l'égard d'un projet (satisfaction, bien-être, soulagement, stress, anxiété, colère, comportements de fuite ou d'évitement, fatigue, insomnie, dépression, etc.). Ils peuvent être associés à des sources d'impact majeures telles que les relocalisations résidentielles involontaires, s'il y a lieu, les nuisances vécues ou ressenties par les résidents et la perception des risques pour leur santé et leur sécurité ».

Le présent rapport servira de document de référence à la préparation de l'ÉIE. Il présente l'analyse des données colligées par Hydro-Québec visant à documenter les préoccupations, les perceptions et les éventuelles conséquences (réactions et actions) de la population à l'égard du projet. Le rapport fait état des résultats obtenus et comprend une analyse des préoccupations et des questionnements relatifs aux impacts sociaux et psychologiques relevés lors des différentes activités de consultation réalisées par Hydro-Québec auprès de la population concernée, que ce soit en lien avec la présentation du projet ou les variantes de tracé à l'étude. L'ensemble des données et des informations collectées lors de ces diverses activités serviront à l'analyse et à l'identification des enjeux propres au projet.



2

2 Approche méthodologique

2.1 Définitions

Les impacts psychosociaux sont attribuables à des comportements individuels et à des groupes sociaux qui sont notamment associés à des sources d'impact majeures (ex. : les relocalisations résidentielles et les acquisitions de propriété involontaires), ainsi qu'à des nuisances récurrentes vécues ou ressenties, à la perception des risques pour la santé et à la sécurité des individus. Ils peuvent s'exprimer en termes de réactions ou d'actions (positives ou négatives) résultant de la perception qu'ont les individus ou les groupes sociaux à l'égard du projet (satisfaction, bien-être, soulagement, stress, anxiété, colère, comportements de fuite ou d'évitement, fatigue, insomnie, dépression, etc.). Les impacts psychosociaux sont susceptibles de varier en nature et en intensité selon les populations et *a fortiori* selon leur emplacement par rapport aux infrastructures projetées et aux activités du projet.

L'expression « impacts psychosociaux » englobe cependant deux concepts distincts, soit les impacts sociaux et les impacts psychologiques. Les impacts sociaux réfèrent « aux impacts sur les groupes qui peuvent entraîner notamment des changements dans le quotidien des gens (style de vie), dans la culture (valeurs, affrontement culturel, marginalisation), dans la communauté (cohésion, ressources, tension sociale, violence) ou dans le système politique » (INSPQ, 2020). Quant aux impacts psychologiques, ils concernent spécifiquement l'individu. Ils « sont attribuables au comportement, à l'autonomie, au jugement, au raisonnement, à l'identité, à la capacité de résilience, etc. Ils peuvent être positifs et négatifs. Les impacts psychologiques les plus fréquents en évaluation des impacts sont la satisfaction, le bien-être, le soulagement, le stress, l'anxiété, l'angoisse, le désespoir, la colère et l'abattement » (INSPQ, 2020). Les impacts sociaux à l'échelle des groupes pourraient également engendrer des impacts psychologiques chez certains individus.

La définition des impacts psychosociaux fait référence aux concepts de perception, de réaction et d'action. Afin d'apporter des éclaircissements à la définition adoptée, les différents concepts composant cette dernière sont expliqués dans les sous-sections suivantes.

2.1.1 Perception

La perception fait référence aux opinions, aux jugements et aux évaluations qu'un individu ou un groupe social se fait à l'endroit d'un projet, de sa justification, des risques et des conséquences qu'il associe à ce dernier. Ces conséquences peuvent concerner plusieurs éléments : les impacts sur le mode de vie, sur les activités et sur les composantes du milieu d'accueil (ex. : le paysage et la qualité de vie). La perception réfère à la fois à l'anticipation (avant l'implantation de l'équipement) et au vécu (ressenti basé sur l'expérience lors de la construction ou de l'exploitation) de ces conséquences (impacts positifs ou négatifs) et de ces risques.

Les risques et les conséquences négatives d'un projet peuvent être jugés bénins ou sévères, acceptables ou non. Plus les effets et les risques sont perçus comme sévères ou inacceptables, plus les réactions et les actions sont nombreuses et exacerbées.

De manière générale, plus les effets d'un projet sont perçus comme soudains, incontrôlables ou imprévisibles, nouveaux et susceptibles de modifier des éléments du milieu d'accueil ou du mode de vie, plus ces effets seront jugés sévères ou inacceptables (Lupien, 2009 ; 2010).

Cette perception évolue habituellement au cours des différents stades d'un projet, soit de l'annonce à l'exploitation en passant par la construction. Qu'elles soient basées sur une anticipation ou sur l'expérience associée au projet, les perceptions peuvent varier d'un individu à l'autre.

2.1.2 Réaction

Les réactions considérées dans les études sociales désignent les manifestations (positives ou négatives) émitives, cognitives ou comportementales, associées aux différents risques et aux conséquences du projet perçus par les individus ou les groupes sociaux. Certaines réactions physiologiques mineures et nommées par les individus, comme de l'insomnie, pourraient être considérées. Plusieurs réactions peuvent se manifester au même moment et changer en fonction de l'évolution de la situation elle-même ou de l'évaluation que l'individu fait de celle-ci.

Lorsque la perception des impacts d'un projet est particulièrement négative et qu'elle concerne des éléments valorisés aux yeux de l'individu ou d'un groupe social (sécurité, mode de vie, aspirations, valeurs sociales, etc.), les réactions peuvent être intenses. Elles peuvent alors mener à une dégradation de l'état de santé mental (diminution de l'état de bien-être), notamment si la situation se prolonge et que les actions ne portent pas fruit.

2.1.3 Action ou stratégie d'ajustement

Les actions potentielles qu'un individu peut poser résultant de sa perception à l'égard d'un projet et des changements que celui-ci peut entraîner sont centrées soit sur la prise en charge du problème (type 1), soit sur la gestion des émotions (type 2) (Lazarus et Folkman, 1984).

TYPE 1

La prise en charge du problème est sous-divisée en deux types d'actions :

- Résoudre le problème. Centré sur la résolution de la situation, ce type d'action comprend des activités comme la recherche d'informations auprès de différents groupes ou personnes (ex. : amis et professionnels), l'élaboration de plans d'action et la recherche de ressources. Il s'agit alors de préparation, d'évaluation des options et d'organisation.

- Affronter la situation. Centrés sur l'affrontement, des efforts et des actions directes sont, dans ce cas-ci, déployés et entrepris pour modifier le problème. Il s'agit d'actions prises pour modifier l'intensité des impacts (ex. : fermer les fenêtres, installer un climatiseur pour réduire le bruit ou la poussière) et/ou la situation elle-même (ex. : demander des changements au projet [éloignement, déploiement de barrières, etc.], formuler des plaintes et former des groupes de contestation). Dans ce cas-ci, des efforts et des actions directes sont déployés et entrepris pour modifier le problème.

Ces actions, lorsqu'elles permettent de changer la situation, modifient les réactions.

TYPE 2

La gestion des émotions et des autres réactions engendrées par la situation est sous-divisée en six types d'actions :

- Minimiser la menace, prendre de la distance (ex. : faire comme si rien ne s'était passé, se dire que ce n'est pas si grave, ne pas y penser) ;
- Contrôler (ex. : ne pas exprimer ses émotions, ne pas agir impulsivement et prendre le temps de réfléchir) ;
- Réévaluer positivement (ex. : je grandis dans l'épreuve, je suis plus fort en raison de l'épreuve) ;
- Accepter une part de responsabilité (ex. : accepter que ce soit moi qui crée le problème, se critiquer, tirer leçon) ;
- Éviter-fuir (ex. : espérer que la situation se résoudra d'elle-même) ;
- Rechercher du soutien social (ex. : obtenir la sympathie et la compréhension de quelqu'un, voir un psychologue).

Bien entendu, plusieurs actions de type 1 ou 2 peuvent être menées concurremment et le choix de l'une ou l'autre peut varier dans le temps en fonction de l'évolution de la situation.

2.2 Méthodologie appliquée

Cette méthode vise à identifier et à décrire les impacts psychosociaux appréhendés sur le milieu découlant de l'annonce du projet et de ses phases construction et exploitation, et ce, sur la base des résultats des démarches de consultation et de participation du public. Elle s'inspire du modèle transactionnel du stress de Lazarus et Folkman (1984) qui est largement utilisé dans l'analyse des impacts des stresseurs environnementaux. Ce modèle définit le stress comme une transaction entre l'individu et son environnement, qui est évaluée par l'individu comme excédant ses ressources. Il s'agit d'un processus dynamique qui évolue itérativement au fil de différentes étapes, et qui diffère d'un individu à l'autre.

La méthodologie qui a été appliquée repose sur la collecte des perceptions et des préoccupations des populations concernées à l'égard du projet. En effet, face à une situation donnée, un individu évalue initialement l'importance de celle-ci. Il peut percevoir la situation comme n'étant pas importante (benigne) ou même avoir une attitude positive face à la situation vécue, ce qui limite les réactions par rapport à l'événement, voire qu'il n'en génère aucune. Ce qui est vécu peut également être perçu comme stressant, ce qui amène plus spécifiquement l'individu à percevoir la situation ou l'événement comme une perte, une menace ou un défi (Bruchon-Schweitzer, 2001).

Comme mentionné, une préoccupation est considérée comme une perception négative qui est susceptible de générer des réactions (colère, anxiété, tristesse, etc.) ou des actions (fuite, pétition, création d'un groupe d'opposition, etc.), et éventuellement un impact psychosocial chez certains individus.

Dans le cadre de cette analyse, toutes les préoccupations, les réactions ou les actions soulevées par les citoyens sont initialement considérées comme pouvant potentiellement mener à un éventuel impact psychosocial. Le degré de potentialité de mener à un impact psychosocial est basé sur le degré d'intensité des préoccupations soulevées ainsi que la récurrence de celles-ci.

Les impacts psychosociaux appréhendés sur la solution retenue sont, par la suite, classés en fonction de différents facteurs (voir le chapitre 5) :

- Le groupe de personnes touchées par l'impact ;
- La phase du projet (avant-projet, construction ou exploitation) ;
- La source d'impact anticipé.

2.2.1 Collecte de données

Étant donné qu'ils apparaissent, disparaissent ou se modifient selon les phases d'un projet, la méthode privilégiée pour documenter les impacts psychosociaux appréhendés s'arrime à la démarche de consultation et de participation du public. Une brève description du contexte et de la méthode de consultation est présentée pour chacune des activités réalisées au chapitre 4¹.

Cette démarche s'est articulée en trois grandes étapes :

- **Présentation générale du projet - Printemps 2023 :**
 - Rencontre virtuelle du 4 avril 2023 ;
 - Formulaire de présentation des avis.
- **Consultations sur les variantes de tracé de ligne étudiées - Été 2023 :**
 - Rencontre virtuelle du 27 juin 2023 ;
 - Portes ouvertes du 11 juillet 2023 ;
 - Carte interactive sur la plateforme Bang the Table ;
 - Formulaire de présentation des avis.

¹ Une version plus détaillée de la démarche de consultation et de participation du public est présentée dans le chapitre sur les consultations publiques de l'ÉIE du projet. Par ailleurs, les résultats de la consultation sur le tracé retenu sont présentés uniquement dans l'ÉIE.



3

3 Activités de consultation réalisées par Hydro-Québec dans le cadre du projet

3.1 Présentation générale du projet - Printemps 2023

Comme mentionné, les préoccupations et les réactions à l'égard d'un projet ne sont pas statiques et sont amenées à se modifier au fur et à mesure de l'avancement de celui-ci. La phase de présentation générale du projet et de sa zone d'étude constitue une première étape d'analyse de la situation par la population afin d'évaluer si elle s'avère menaçante ou pas.

3.1.1 Rencontre virtuelle du 4 avril 2023

3.1.1.1 Introduction

La rencontre d'information virtuelle tenue le 4 avril 2023 visait à présenter le projet de raccordement au grand public. Les objectifs consistaient à :

- introduire le projet auprès du milieu ;
- présenter les étapes à venir, incluant la démarche environnementale et la participation du public ;
- répondre aux questions générales ;
- recueillir les commentaires et les préoccupations.

Cette activité d'information a permis de rejoindre 113 citoyens et de fournir des informations sur le projet, telles que la zone d'étude, les critères considérés par Hydro-Québec dans la détermination de ses tracés et les prochaines étapes de la démarche de consultation.

3.1.1.2 Méthode

La rencontre d'information s'est déroulée sur la plateforme Teams. L'équipe d'Hydro-Québec était appuyée par Digicast, une compagnie spécialisée dans la diffusion de conférences en ligne.

Au moment de leur inscription, les participants ont pu poser des questions à l'avance afin que des réponses soient fournies pour celles-ci pendant la présentation. Ces derniers ont également eu la possibilité de poser des questions à l'écrit ou à l'oral à partir de la plateforme pendant la rencontre. Les réponses étaient fournies en alternant les questions reçues à l'avance et celles posées pendant la rencontre. La présentation du projet a également été suivie d'une période de questions à la fin de la rencontre.

La rencontre a été enregistrée, puis la partie « présentation » (excluant la période de questions) a été rediffusée sur la vitrine Web d'Hydro-Québec dans les jours qui ont suivi l'activité d'information.

3.1.1.3 Résultats

3.1.1.3.1 BILAN DE PARTICIPATION

Un total de 113 personnes a participé à cette activité (tableau 1). Plus de la moitié de celles-ci (66 %) provenaient de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Plus précisément, 33 % de ces personnes résident dans la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Tableau 1 : Bilan de la participation lors de la rencontre d'information virtuelle du 4 avril 2023

Municipalité	Nombre de participants	Proportion (%)
MRC de Charlevoix	1	0,9
Baie-Saint-Paul	1	0,9
MRC de La Côte-de-Beaupré	75	66,4
Saint-Ferréol-les-Neiges	37	32,7
Beaupré	12	10,6
Château-Richer	9	8
Boischatel	6	5,3
Sainte-Anne-de-Beaupré	6	5,3
L'Ange-Gardien	2	1,8
Saint-Joachim	2	1,8
Saint-Tite-des-Caps	1	0,9
MRC de La Jacques-Cartier	8	7,1
Stoneham-et-Tewkesbury	4	3,5
Lac-Beauport	2	1,8
Sainte-Brigitte-de-Laval	2	21,8
Autres municipalités	29	25,7
Québec	21	18,6
Montréal	4	3,5
Trois-Rivières	1	0,9
Longueuil	1	0,9
Candiac	1	0,9
Non identifiée	1	0,9
Total	113	100

Parmi les 113 personnes ayant assisté à la rencontre virtuelle, notons que 45 d'entre elles ont posé au moins une question à l'oral ou à l'écrit (tableau 2). Ainsi, 38,1 % des participants ont posé au moins une question écrite, soit par l'entremise de la plateforme de consultation avant la séance ou sur l'application de communication utilisée pour la présentation virtuelle, et 4,4 % des participants ont posé au moins une question à l'oral au moment de la rencontre d'information.

Tableau 2 : Nombre de participants ayant posé au moins une question lors de la rencontre d'information virtuelle du 4 avril 2023

Type de question	Nombre de participants
Nombre de participants ayant posé au moins une question à l'écrit	43
Nombre de participants ayant posé au moins une question à l'oral	5
Nombre total de participants ayant posé au moins une question à l'oral et/ou à l'écrit*	45

* Certaines personnes ont posé à la fois des questions à l'écrit et à l'oral.

3.1.1.3.2 QUESTIONNEMENTS RELATIFS AU PROJET

Le projet a suscité de nombreux questionnements chez les participants. Parmi eux, 34 ont posé des questions générales sur le projet et sur les emplacements projetés des installations. Il est à mentionner que 19 des 34 interventions consistaient en des questionnements afin de préciser les emplacements projetés des installations.

Des questions relatives au paysage ont été soulevées à six reprises, alors que quatre questions en lien avec l'impact appréhendé du projet sur l'environnement ont été posées. Quant aux activités récréotouristiques pratiquées dans la zone ou près de celle-ci, elles ont été mentionnées à trois reprises. Les questions sur ces activités ont porté plus spécifiquement sur leur emplacement, la possibilité que la ligne projetée passe dans la zone skiable sur le versant nord du mont Sainte-Anne, le maintien des sentiers de motoneige dans la zone d'étude ainsi que les potentiels impacts sur les sentiers de randonnée et de vélo du parc du Mont-Sainte-Anne.

Des questions relatives aux nuisances liées à la circulation accrue ont été soulevées à deux reprises.

Le tableau 3 présente le nombre d'interventions faites en fonction des sujets abordés.

Ce stade des consultations, qui consistait à présenter de manière générale la zone d'étude du projet de ligne, constituait une première étape de prise de connaissance et de compréhension générale du projet et de la zone d'étude pour les participants. Les interventions lors de cette rencontre ont généralement ciblé divers éléments de compréhension plutôt que des préoccupations clairement définies.

Tableau 3 : Nature des questions posées lors de la rencontre d'information virtuelle du 4 avril 2023

Nature des questionnements	Nombre d'interventions	Proportion (%) par rapport à l'ensemble des interventions (51)
Recherche d'information sur le projet et sur l'emplacement des installations projetées	34	67,6
Altération du paysage	6	11,8
L'environnement de manière générale	4	7,8
Activités récrétouristiques	3	5,9
Nuisances liées à la construction	2	3,9
Opportunité de travail (retombées économiques)	2	3,9
Total	51	100

Note : Une même personne peut avoir fait plus d'une intervention.

3.1.2 Formulaire de présentation des avis

3.1.2.1 Introduction

À la suite de la présentation virtuelle du projet le 4 avril 2023, une communication a été envoyée aux personnes y ayant participé afin de partager le lien de la vitrine de projet (page Internet) et d'indiquer que la captation vidéo de la présentation était disponible sur celle-ci. Un formulaire d'avis permettant de recueillir des commentaires et des perceptions sur la rencontre, sur le projet de même que sur la démarche de participation publique était disponible au lien partagé.

3.1.2.2 Méthode

Le formulaire de présentation des avis pouvait être rempli en ligne du 4 mai au 20 juin 2023. Celui-ci a pu être rempli par les participants à la rencontre virtuelle du 4 avril de même que par toutes les personnes du public intéressées par le projet, qu'elles aient ou non assisté à la présentation du projet.

3.1.2.3 Résultats

3.1.2.3.1 BILAN DE PARTICIPATION

Un total de 20 personnes a rempli le formulaire de présentation des avis (tableau 4). Parmi elles, sept ont entendu parler du projet à l'étude par l'entremise des réseaux sociaux, alors que six ont assisté à la rencontre d'information virtuelle du 4 avril 2023. Cinq personnes ont pris connaissance du projet par des amis, des connaissances ou de la famille, et deux ont regardé la rediffusion de la rencontre du 4 avril.

Tableau 4 : Moyens par lesquels les répondants ont entendu parler du projet

Moyens par lesquels les répondants ont entendu parler du projet	Nombre de participants	Proportion (%)
Réseaux sociaux	7	35,0
Participation à la rencontre d'information virtuelle du 4 avril 2023	6	30,0
Amis, connaissances ou famille	5	25,0
Rediffusion de la rencontre virtuelle du 4 avril 2023	2	10,0
Total	20	100

Parmi les 20 répondants au formulaire d'avis, 15 ont pour lien avec le projet le fait d'habiter la zone d'étude, deux fréquentent le territoire de la zone pour la villégiature et un est propriétaire d'un terrain, mais n'y réside pas (tableau 5).

Tableau 5 : Lien des répondants avec le projet

Lien des répondants avec le projet	Nombre de participants	Proportion (%)
Habite la zone d'étude du projet	15	75,0
Fréquente le territoire de la zone d'étude pour la villégiature	2	10,0
Est propriétaire d'un terrain dans la zone d'étude, mais n'y réside pas	1	5,0
Autre(s)	2	10,0
Total	20	100

Notes : Parmi les deux répondants ayant répondu d'autres liens, l'un a précisé ne pas avoir vu la carte de la zone d'étude (de ce fait, il ne pouvait pas se prononcer), et l'autre a indiqué que le lien du projet avait un impact pour l'ensemble des citoyens.

Les 15 répondants résidant dans la zone d'étude habitent la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et sont propriétaires de leurs résidences.

Dans le cas de 13 répondants (86,7 %), la résidence située dans la zone d'étude consiste en leur résidence principale, alors qu'il s'agit de la résidence secondaire pour l'un des répondants. Une des personnes ayant rempli le formulaire d'avis a, quant à elle, préféré ne pas fournir cette information.

3.1.2.3.2 PRÉOCCUPATIONS RELATIVES AU PROJET

Les formulaires de présentation des avis remplis à la suite de la présentation générale du projet ont démontré que 55 % des répondants (11) sont défavorables ou entièrement défavorables au projet, alors que 35 % (7) jugent ne pas avoir encore assez d'information sur celui-ci pour se prononcer (figure 1). À ce stade des consultations, seulement 10 % des répondants (2) ont mentionné être entièrement favorables au projet.

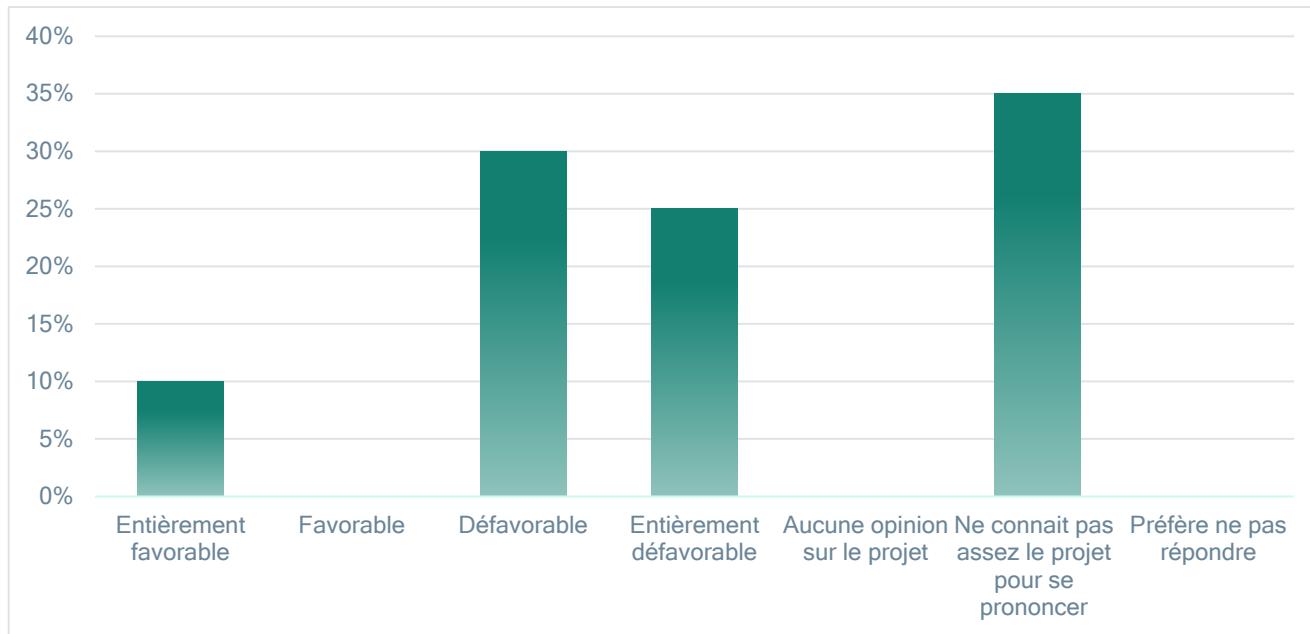


Figure 1 : Opinions des répondants à l'égard du projet

Le regard positif des deux participants entièrement favorables au projet provient de l'avantage qu'il constituera pour la chasse (nouveau corridor pour les orignaux et la faune) et pour les retombées économiques qu'il engendrera dans la région.

Les répondants ayant un regard négatif à l'égard du projet ont, quant à eux, soulevé plusieurs préoccupations (tableau 6).

Tableau 6 : Motifs des répondants à l'égard de leur opinion défavorable ou entièrement défavorable à l'égard du projet

Motifs	Nombre d'interventions	Proportion (%) par rapport à l'ensemble des interventions (17)
Impact sur l'environnement de manière générale	4	23,5
Altération du paysage	3	17,6
Nuisance sur la santé	2	11,8
Perte de la valeur des propriétés	2	11,8
Déboisement	2	11,8
Manque d'information sur le projet (décisions, localisation)	2	11,8
Expropriation potentielle	1	5,9
Qualité de vie	1	5,9

Notes :

1. Une même personne peut avoir soulevé plus d'un motif.
2. Bien que le projet de parc éolien ne fasse pas partie de cette étude, deux personnes sont préoccupées par les impacts possibles de celui-ci.

Quant au niveau de préoccupation à l'égard du projet, parmi les 20 répondants, 80 % (16) se disent « beaucoup » ou « énormément » préoccupés par le projet et 20 % « moyennement » préoccupés (tableau 7).

Tableau 7 : Niveau de préoccupation des répondants à l'égard du projet

Niveau de préoccupation	Nombre de participants	Proportion (%)
Pas du tout	2	10,0
Un peu	0	0
Moyennement	2	10,0
Beaucoup	7	35,0
Énormément	9	45,0
Je ne sais pas	0	0
Je préfère ne pas répondre	0	0
Total	20	100

Bien que la nature des préoccupations soit, en certains points, similaire aux motifs précédemment énumérés à l'égard des opinions défavorables au projet, elle permet d'apporter quelques précisions quant aux préoccupations soulevées (tableau 8).

Tableau 8 : Nature des préoccupations des répondants à l'égard du projet

Nature des préoccupations	Nombre de mentions	Proportion (%) par rapport à l'ensemble des mentions (23)
Altération du paysage	4	17,4
Possible implantation du projet à proximité de zones habitées	3	13,0
Perte de la valeur des propriétés	3	13,0
L'environnement de manière générale	3	13,0
Nuisances générales engendrées par les travaux lourds (nuisances sonores, chemins d'accès empruntés, etc.)	3	13,0
Impacts sur la santé et la qualité de vie	3	13,0
Perdre ses rêves (labeur d'une vie)	1	4,3
Possibilité d'expropriation	1	4,3
Morcellement de terrains	1	4,3
Entrave aux activités récrétouristiques dans la zone	1	4,3
Total	23	100

Note : Une même personne peut avoir soulevé plus d'une préoccupation.

3.2 Consultation sur les variantes de tracé à l'étude - Été 2023

Comme à la phase de présentation générale du projet, les répondants ont été amenés à évaluer la situation présentée au sujet du projet. Cette fois, plutôt que la zone d'étude, trois tracés potentiels ont été exposés. L'analyse de la situation par la population est donc répétée puisque le projet à l'étude est plus précis. Les personnes concernées sont ainsi amenées à réévaluer le contexte, ce qui pourrait ou non modifier leurs préoccupations initiales.

3.2.1 Rencontre virtuelle du 27 juin 2023

3.2.1.1 Introduction

La rencontre virtuelle d'information et d'échanges réalisée le 27 juin 2023 a été tenue avec les membres des clubs de chasse et pêche utilisant le territoire de la Seigneurie de Beaupré. Cette activité visait à présenter aux membres certains aspects techniques, environnementaux et sociaux pris en considération dans l'élaboration des variantes de tracé de la future ligne électrique, et d'échanger avec eux sur ces différentes variantes. L'activité a également permis aux participants de poser leurs questions et de faire part de leurs commentaires à Hydro-Québec.

3.2.1.2 Méthode

La rencontre d'information s'est déroulée sur la plateforme Teams. Les participants ont eu la possibilité de poser des questions à l'oral et à l'écrit à partir de cette plateforme tout au long de la présentation du projet ainsi qu'à la suite de celle-ci, lors d'une période de questions en grand groupe. Par la suite, une carte interactive présentant les variantes de tracé a été présentée aux participants afin de documenter les activités pratiquées sur le territoire et les localiser. Ce moment de l'activité a également permis de recueillir les préoccupations identifiées par les participants. La rencontre s'est terminée par un bilan en grand groupe afin de partager les principaux constats.

3.2.1.3 Résultats

3.2.1.3.1 BILAN DE PARTICIPATION

Un total de 13 membres des clubs utilisateurs du territoire a assisté à la rencontre virtuelle.

3.2.1.3.2 PRÉOCCUPATIONS RELATIVES AUX VARIANTES DE TRACÉ À L'ÉTUDE

Parmi les participants, quatre ont émis des commentaires ou soulevé des préoccupations à l'égard des tracés présentés. Ces derniers sont énumérés ci-après.

TRACÉ A

- Ce tracé aurait moins d'impacts sur le paysage étant donné qu'il traverse une seule fois les trois voies de pénétration du territoire (deux membres).
- Ce tracé était moins attrayant pour un membre du fait qu'il passe plus à proximité de chez lui. La barrière 115, où il y a les trois voies de pénétration et certains bâtiments, aurait selon lui un paysage plus propice pour accueillir la ligne projetée ; il y aurait donc moins d'impacts sur le paysage avec le tracé C (un membre).

TRACÉ B

- Ce tracé traverse plusieurs fois les mêmes chemins et aurait un impact sur le paysage (un membre).

TRACÉ C

- Ce tracé traverse plusieurs fois les mêmes chemins (à proximité de la barrière 115 - Barrière Saint-Ferréol) et pourrait avoir un impact sur le paysage (un membre). Un autre membre estime, par contre, que ce tracé pourrait avoir moins d'impact dans le secteur de la barrière 115, car le paysage y serait déjà moins naturel.

- Il existe un sentier de motoneige provincial qui passe près du tracé C et qui traverse la rivière. Étant donné que les motoneigistes (club Sapin d'Or) peuvent utiliser les emprises, ce tracé est préoccupant pour les utilisateurs du Séminaire d'un point de vue de l'ouverture du territoire (un membre).

3.2.2 Portes ouvertes du 11 juillet 2023

3.2.2.1 Introduction

Les portes ouvertes sur le projet de ligne de raccordement du parc éolien des Neiges - Secteur sud ont été tenues le 11 juillet 2023 de 15 h à 20 h, au Centre des congrès Mont-Sainte-Anne. Les spécialistes d'Hydro-Québec étaient sur place afin d'échanger avec la population. Une présentation générale sur la façon dont Hydro-Québec élabore les variantes de tracé de lignes de transport a également été faite.

3.2.2.2 Méthode

Cette activité tenue par Hydro-Québec était ouverte à toute la population. Les participants pouvaient se promener parmi les différents kiosques où des représentants d'Hydro-Québec étaient disponibles pour fournir des informations détaillées sur différents sujets associés au projet proposé et répondre aux questions.

Un spécialiste en milieu humain d'Hydro-Québec était également présent sur les lieux afin d'interroger spécifiquement les participants sur leurs réactions par rapport au projet. L'objectif de cet exercice ne visait point à interroger l'ensemble des personnes s'étant présentées à l'activité, mais bien celles qui désiraient y répondre.

3.2.2.3 Résultats

3.2.2.3.1 BILAN DE PARTICIPATION

Un total de 69 personnes a participé aux portes ouvertes du 11 juillet 2023 (tableau 9).

Tableau 9 : Bilan de la participation lors des portes ouvertes du 11 juillet 2023

Municipalité	Nombre de participants	Proportion (%)
MRC de La Côte-de-Beaupré		
Saint-Ferréol-les-Neiges	50	72,5
Beaupré	3	4,3
Château-Richer	1	1,4
Boischatel	1	1,4
Saint-Nicolas	1	1,4
Saint-Tite-des-Caps	1	1,4
Autres municipalités		
L'Ange-Gardien	2	2,9
Québec	4	5,8
Saint-Augustin-de-Desmaures	1	1,4
Seigneurie de Beaupré		
Territoire de la Seigneurie de Beaupré	5	7
Total	69	100

De son côté, le spécialiste en milieu humain d'Hydro-Québec a discuté avec 14 participants qui ont souhaité partager leurs réactions verbalement (tableau 10).

Tableau 10 : Bilan des personnes interrogées sur leurs réactions à propos du projet lors des portes ouvertes du 11 juillet 2023

Municipalité	Nombre de participants	Proportion (%)
Saint-Ferréol-les-Neiges	7	50,0
Beaupré	1	7,1
Saint-Augustin-de-Desmaures (mais chalet à Saint-Ferréol-les-Neiges)	2	14,3
Membre d'un club de chasse - Territoire de la Seigneurie de Beaupré	4	28,6
Total	14	100

3.2.2.3.2 PRÉOCCUPATIONS RECUEILLIES

Lors de l'événement, quelques préoccupations ont été recueillies auprès de participants qui ont accepté de s'exprimer à propos du projet, sans égard aux différentes variantes de tracé proposées. Ces préoccupations ont porté sur les éléments suivants :

- Les chemins d'accès qui seront utilisés lors des travaux de construction et l'entretien ;
- L'impact des travaux et du déboisement sur les cours d'eau, notamment le ruisseau des Roches et le secteur des Trois-Castors ;
- La proximité du projet avec les chalets situés sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré ;
- La proximité du projet avec les bâtiments situés près de la limite des terres de la Seigneurie de Beaupré ;
- La proximité du projet avec des activités de chasse dans un milieu « sauvage » – possibilité d'éloignement de la faune dans les secteurs de chasse ;
- L'impact visuel et sonore de la ligne ;
- L'ouverture du territoire qui sera engendrée par le projet et l'utilisation de terrains privés pour des activités récréotouristiques.

3.2.2.3.3 RÉACTIONS DOCUMENTÉES

Au cours des portes ouvertes, aucune manifestation émotive ou comportementale négative n'a été relevée. Dans l'ensemble, les personnes interrogées se sont prêtées à l'exercice en précisant leurs réactions verbalement lors de la séance.

Certaines des personnes interrogées, soit des résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges et des environs, ont toutefois semblé soulagées que les variantes de tracé présentées soient situées entièrement sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré.

Les utilisateurs du territoire du Séminaire étaient, quant à eux, préoccupés par de possibles effets du projet sur leurs territoires de chasse (morcellement du territoire, bruit et paysage) et sur la valeur de leurs propriétés.

3.2.3 Carte interactive sur la plateforme *Bang the Table*

3.2.3.1 Introduction

À la suite des portes ouvertes, une carte interactive a été élaborée comme un outil de consultation en ligne et exploité et hébergé par la plateforme Bang the Table.

3.2.3.2 Méthode

Cette carte, qui était accessible sur la page Internet du projet d'Hydro-Québec, a pu être complétée du 19 juin au 31 juillet 2023.

Le lien pour participer à la consultation via la carte interactive a été partagé lors de toutes les communications déployées pendant la phase de consultation (ex. : lors des rencontres ciblées, par de la publicité pour les portes ouvertes, dans les infolettres de projet et dans le bandeau de la vitrine Internet du projet).

3.2.3.3 Résultats

3.2.3.3.1 BILAN DE PARTICIPATION

Un total de 94 participants a participé à cette activité de consultation.

3.2.3.3.2 PRÉOCCUPATIONS RELATIVES AUX VARIANTES DE TRACÉ À L'ÉTUDE

Les diverses préoccupations, qui sont plus nombreuses à l'égard du tracé A, concernent principalement la distance entre le tracé proposé et la présence de chalets, l'environnement, le paysage, l'ouverture du territoire, les activités de chasse et de pêche, et la qualité de vie. La figure 2 présente le nombre de participants s'étant exprimés en fonction de la nature des préoccupations et des trois tracés.

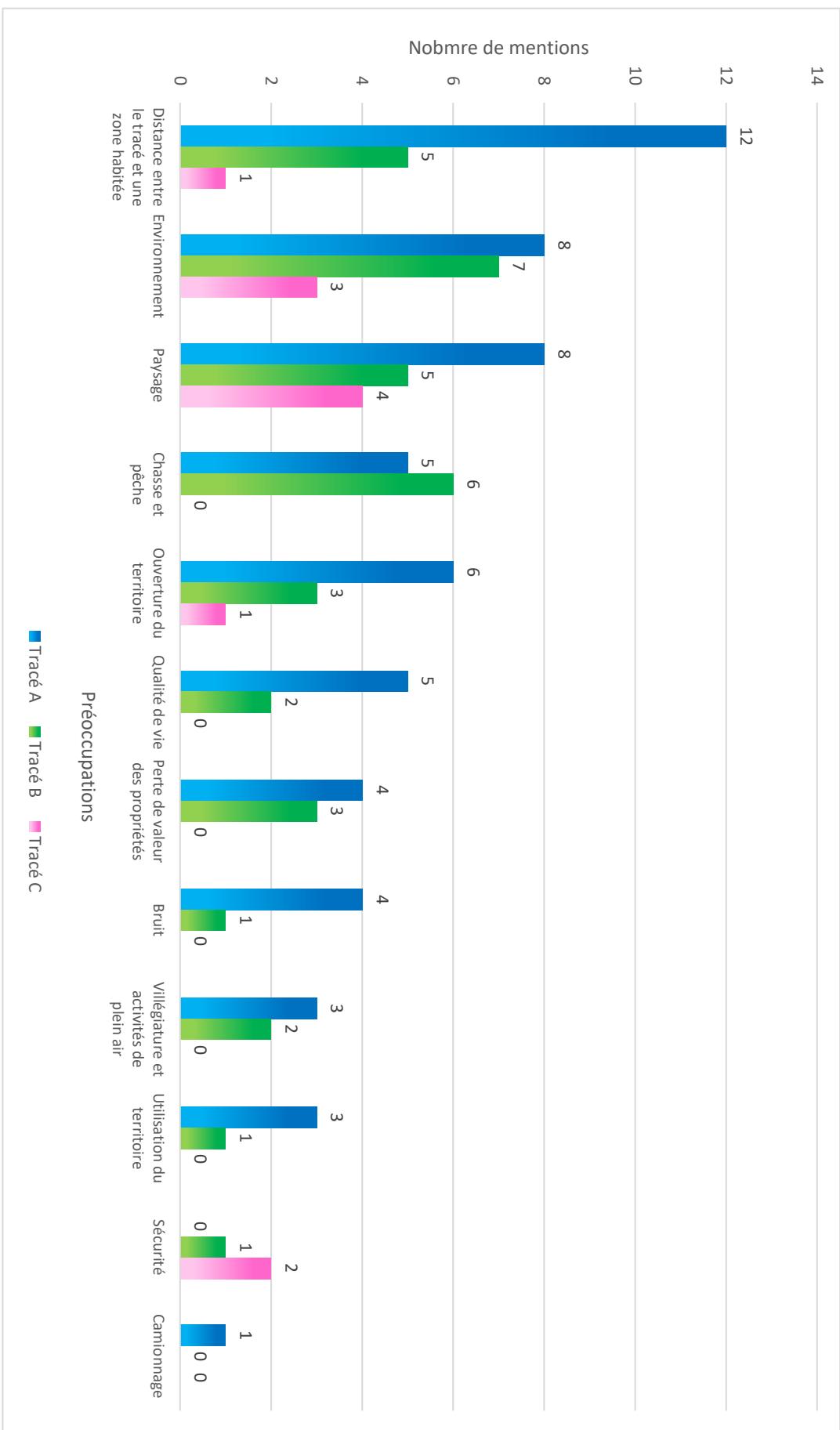


Figure 2 : Bilan des préoccupations exprimées en fonction des variantes de tracé

3.2.4 Formulaire de présentation des avis

3.2.4.1 Introduction

En complément aux deux activités précédentes portant sur les tracés à l'étude, un formulaire de présentation des avis a pu être rempli afin de recueillir les avis et les perceptions des participants au sujet de l'avancement du projet.

3.2.4.2 Méthode

Le formulaire de présentation des avis pouvait être rempli en ligne du 11 juillet au 31 août 2023. Celui-ci a pu être rempli par les participants aux activités précédemment décrites, de même que par toutes les personnes intéressées par le projet, qu'elles aient ou non assisté aux diverses activités de consultation sur les variantes de tracé.

Une version papier du formulaire était disponible aux portes ouvertes et une version électronique a, par la suite, été mise en ligne sur la page Internet du projet (site d'Hydro-Québec). Une communication a été envoyée aux personnes inscrites à l'infolettre du projet afin de les inviter à remplir un formulaire, et la municipalité ainsi que la MRC en ont fait la promotion sur leurs médias sociaux respectifs.

3.2.4.3 Résultats

3.2.4.3.1 BILAN DE PARTICIPATION

Un total de 39 personnes a rempli le formulaire de présentation des avis. Parmi elles, 33 avaient participé aux portes ouvertes du 11 juillet, huit avaient participé à la consultation en ligne (carte interactive sur la plateforme en ligne Bang the Table), sept avaient participé à la rencontre avec les membres des clubs de chasse et pêche sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré du 27 juin 2023 et quatre n'avaient participé à aucune activité de consultation sur le projet.

Au total, 16 personnes (41 %) ont mentionné avoir pour lien avec le projet le fait d'habiter la zone d'étude, alors que 14 (35,9 %) fréquentent le territoire de la zone pour la villégiature, 7 (18 %) n'habitent pas la zone d'étude, mais sont intéressées par le projet, et 2 (5,1 %) sont propriétaires de chalets sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré (tableau 11).

Tableau 11 : Lien des répondants avec le projet

Situation des répondants	Nombre de participants	Proportion (%)
Habite la zone d'étude du projet	16	41,0
Fréquente le territoire de la zone d'étude pour la villégiature	14	35,9
Propriétaire d'un terrain dans la zone d'étude, mais n'y réside pas	0	0
N'habite pas la zone d'étude, mais est intéressé par le projet	7	18,0
Représente un organisme	0	0
Représente un commerce	0	0
Autre(s)	2	5,1
Total	39	100

Note : Il est à noter que les répondants n'ont pu cocher qu'une seule réponse, alors que leur situation pouvait se prêter à plusieurs choix.

Parmi les 16 personnes résidant dans la zone d'étude du projet, cinq d'entre elles habitent des résidences dites secondaires.

Enfin, 19 personnes (49 %) ayant rempli le formulaire d'avis étaient, quant à elles, membres d'un club de chasse et pêche sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré.

3.2.4.3.2 PRÉOCCUPATIONS RELATIVES AUX VARIANTES DE TRACÉ À L'ÉTUDE

Au total, 41 % (16) des répondants se disent favorables ou entièrement favorables au projet à la suite de la présentation des tracés, alors que 41 % (16) ne le sont pas (figure 3).

Cependant, de manière distinctive, les individus défavorables au projet se voient plus nombreux parmi les membres des clubs de chasse et pêches situés sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré. En effet, il a été noté que 20 % (4) des répondants non membres d'un club de chasse et pêche se disent défavorables ou entièrement défavorables au projet, alors que ces opinions ont été soulignées par 63,2 % (12) des répondants qui sont membres d'un club.

Au total, quatre répondants jugent ne pas avoir encore assez d'information sur le projet pour se prononcer.

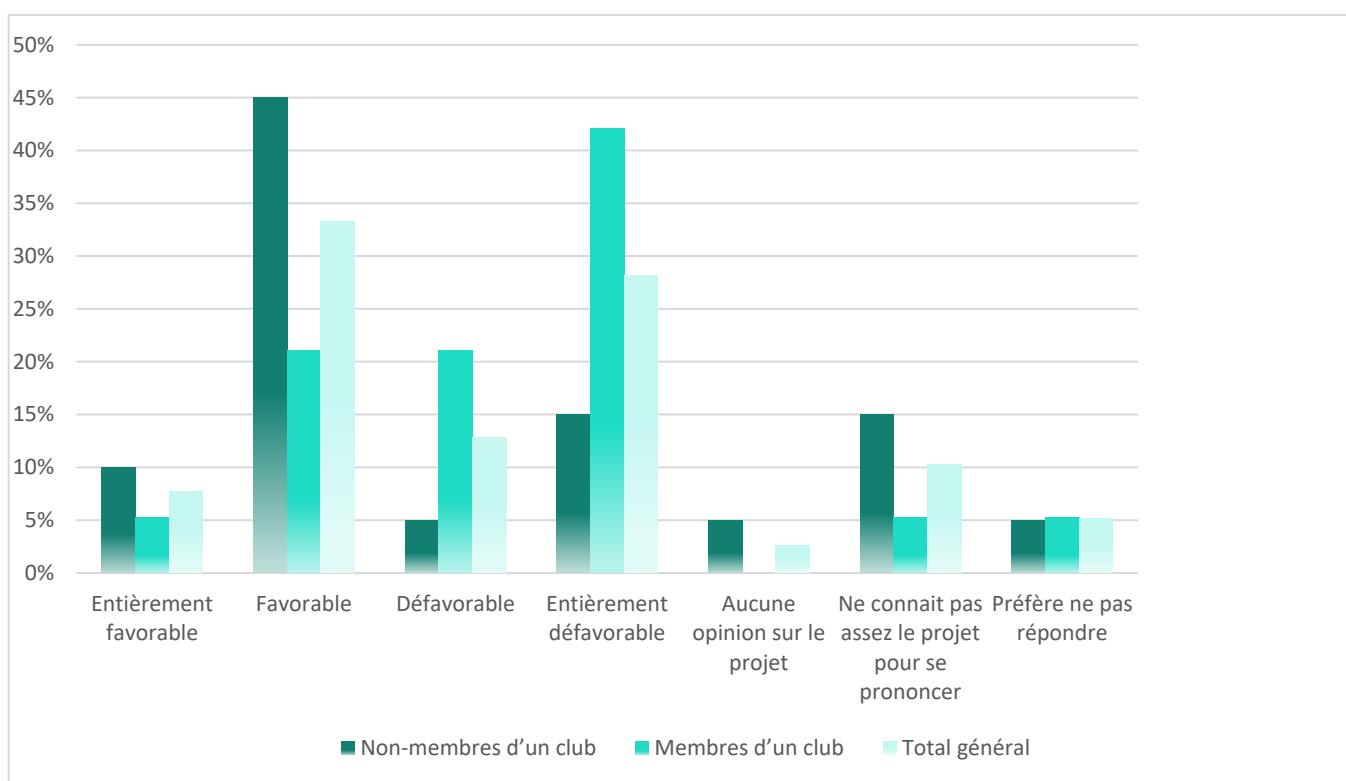


Figure 3 : Opinions actuelles des répondants à l'égard du projet

Puisque les niveaux établis ne fournissent des renseignements que sur le degré de satisfaction à l'égard du projet, une question du formulaire d'avis a porté spécifiquement sur les niveaux de préoccupation des répondants face au projet.

Ainsi, les données collectées ont démontré que 74,4 % (29) des répondants (55 % [11] des répondants non membres d'un club et 94,7 % [18] des répondants membres d'un club) se disent

moyennement, beaucoup ou énormément préoccupés par le projet proposé (figure 4). De ce fait, il est possible de constater que des personnes s'étant dites satisfaites des variantes de tracé proposées ont tout de même des préoccupations sur le projet.

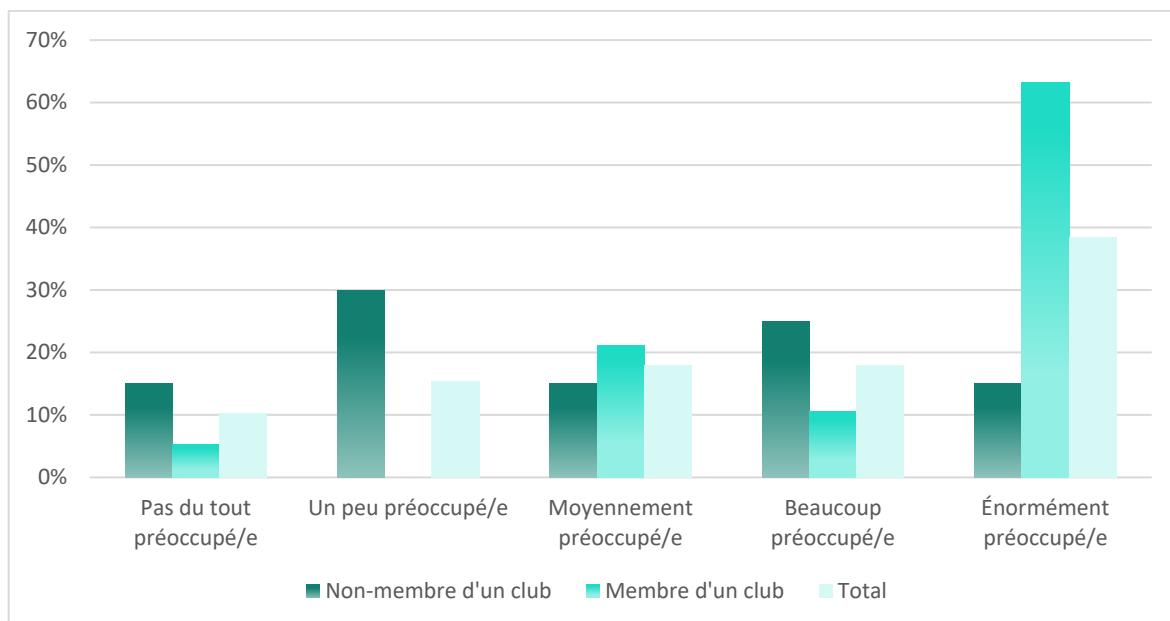


Figure 4 : Niveaux des préoccupations des répondants à l'égard du projet

La nature des préoccupations soulevées par les participants a principalement porté sur : les altérations sur le paysage (22 %) (11 répondants) ; les impacts sur l'environnement (16 %) (8 répondants), tels que le déboisement, la faune, les milieux humides et la gestion des eaux ; les impacts sur la qualité de vie (14 %) (7 répondants) qui pourraient être induits par le camionnage et les bruits occasionnés lors des travaux ; et la présence du projet considérée comme indésirable de par sa proximité par rapport aux résidences principales/secondaires et des terrains privés (14 %) (7 répondants) (figure 5).

Il importe de mentionner que 20 % des répondants (10) n'ont pas fourni de précisions quant aux raisons qui sous-tendent leurs préoccupations, et qu'un nombre moins important de répondants ont souligné l'impact potentiel du projet sur la valeur des propriétés (4 %) (2 répondants), l'impact sur les sites de chasse, de pêche et de plein air (4 %) (2 répondants), la proximité du projet par rapport aux chemins d'accès de villégiature (2 %) (1 répondant), et l'incertitude à l'égard de la fiabilité des futures installations (2 %) (1 répondant).

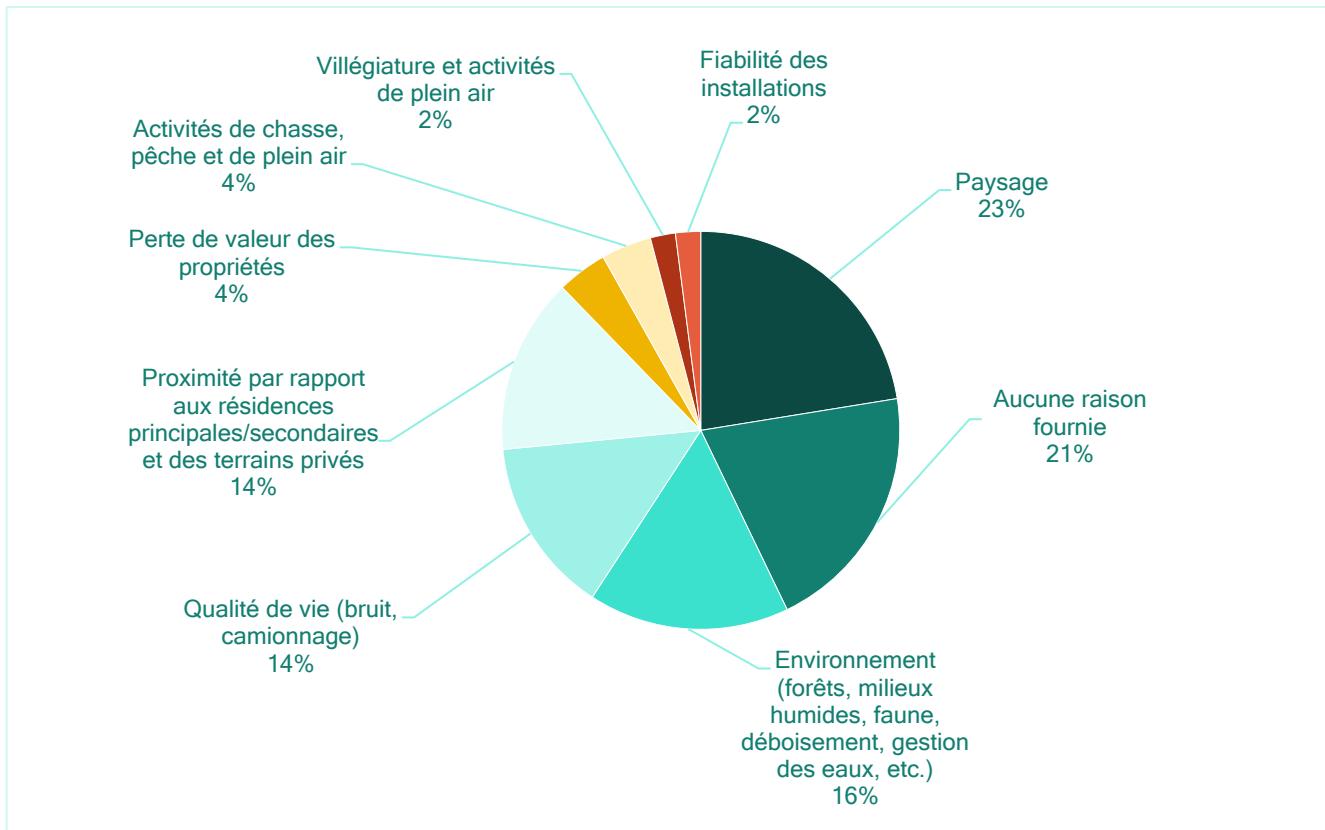


Figure 5 : Natures des préoccupations des répondants se disant un peu, moyennement, beaucoup ou énormément préoccupés à l'égard du projet

Plus spécifiquement, les préoccupations des 19 membres de clubs ayant répondu au formulaire de présentation des avis portaient sur : les modifications engendrées sur le paysage (27,6 %) (6 répondants) ; les impacts sur l'environnement (20,7 %) (6 répondants) ; la qualité de vie (6,9 %) (2 répondants) ; l'emplacement du projet à proximité de zones habitées (6,9 %) (2 répondants) ; la perte de la valeur des propriétés (6,7 %) (2 répondants) ; et la proximité du projet par rapport au chemin d'accès de villégiature (3,4 %) (1 répondant).

Les activités de chasse, de pêche et de plein air n'ont été mentionnées comme des sujets de préoccupations que par 6,7 % (2 répondants) des membres de clubs.

Enfin, l'opinion générale à l'égard des différents tracés diffère largement entre les membres et les non-membres des clubs d'utilisateurs sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré. En effet, les non-membres ont principalement une opinion neutre, voire favorable vis-à-vis l'ensemble des trois tracés, alors que les membres ont une opinion défavorable à l'égard des tracés A (68,4 %) et B (47,4 %). Une proportion correspondant à 47,4 % des membres ont, par contre, une opinion favorable concernant le tracé C (tableau 12).

Tableau 12 : Opinion des répondants au sujet des variantes de tracé proposées

Tracé proposé	Situation du répondant	Proportion (%) des répondants				
		Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Neutre	D'accord	Tout à fait d'accord
A	Membre d'un club	68,4	0,0	26,3	0,0	5,3
	Non-membre d'un club	20,0	0,0	45,0	10,0	25,0
B	Membre d'un club	47,4	5,3	31,6	10,5	5,3
	Non-membre d'un club	20,0	0,0	60,0	20,0	0,0
C	Membre d'un club	0,0	0,0	36,8	15,8	47,4
	Non-membre d'un club	10,0	5,0	65,0	20,0	0,0

Les explications données par les membres de clubs ont reposé sur divers constats ou préoccupations, comme indiqué ci-après.

TRACÉS A ET B

- Ces deux tracés auraient un impact majeur pour le club de la Passe.
- Ces deux tracés touchent une grande superficie des territoires de villégiature du club Lelani.
- Ces deux tracés passent près de divers chalets.

TRACÉ C

- Ce tracé est le plus court en tant qu'accès futur pour l'entretien du système et des infrastructures des routes.
- Ce tracé passe déjà sur un secteur de type industriel.

3.2.4.3.3 RÉACTIONS À L'ÉGARD DES VARIANTES DE TRACÉ À L'ÉTUDE

Afin de documenter les réactions des répondants, une question portant spécifiquement sur leurs réactions au sujet de l'annonce des variantes de tracé du projet de ligne a été incluse dans le formulaire de présentation des avis. Il importe de préciser qu'il s'agit d'un exercice autoadministré qui ne visait pas la réalisation d'une évaluation clinique des réactions psychosociales des individus à l'égard du projet. Les réactions exprimées ont été analysées et traitées par codage à l'aide d'une liste non exhaustive de différents types de réactions (tableau 13).

Tableau 13 : Codage des réactions sociales et psychosociales

Type de réaction		
Positive	Joie, satisfaction, soulagement, intérêt, curiosité	
Neutre	Aucune réaction, indifférence, surprise ¹	
Négative	<i>Physique</i>	Trouble du sommeil, problèmes digestifs, fatigue, apathie
	<i>Émotionnelle</i>	Anxiété, négation, sentiment d'impuissance, colère, culpabilité, découragement, sentiment de vulnérabilité, deuils, pleurs des pertes, crainte que l'événement se reproduise, dépression, méfiance, tristesse, stress, déception, irritation, frustration, sentiment de perdre quelque chose d'important, cauchemar
	<i>Cognitive</i>	Difficulté à prendre des décisions, manque de concentration, confusion, désorganisation, pensées envahissantes
	<i>Comportementale</i>	Solitude, repli sur soi, isolement et évitement, abus d'alcool ou de drogue, augmentation du tabagisme

Note : Étant donné que la surprise constitue une réaction brève et inattendue et qu'elle peut être à la fois agréable, neutre ou désagréable, elle a été considérée comme « neutre » seulement si elle n'était pas accompagnée d'une autre réaction positive ou négative.

Parmi les répondants, 14 (70 %) ont mentionné avoir eu des réactions positives (11) ou neutres (3) au sujet de l'annonce des variantes de tracé du projet, alors que 6 (30%) ont souligné avoir eu des réactions négatives (tableau 14). En ce qui concerne les répondants non membres d'un club de chasse et pêche, aucune réaction négative particulière au sujet de l'annonce des variantes de tracé n'a été observée. Au total, neuf répondants ont mentionné avoir eu une réaction positive et deux ont eu une réaction neutre.

Comme mentionné précédemment, une préoccupation est considérée comme une perception négative qui est susceptible de générer des réactions et éventuellement un impact psychosocial chez certains individus. Les réponses de sept personnes non membres ont consisté en des préoccupations et non des réactions. Ces réponses n'ont pas été comptabilisées dans le tableau 14, tout comme les celles de deux personnes n'ayant pas répondu à la question.

Tableau 14 : Réactions des répondants au sujet de l'annonce des variantes de tracé du projet de ligne de transport d'électricité

Type de réaction	Nombre de mentions*		Total	Proportion (%) par rapport au nombre total de réactions (20)
	Non-membres d'un club	Membres d'un club		
Positive	9	2	11	55
Neutre	2	1	3	15
Négative émotionnelle	0	5	5	25
Négative physique	0	1	1	5
Total	11	9	20	100

Note : Une personne peut avoir mentionné plus d'une réaction.

En contrepartie, des membres d'un club de chasse et de pêche ont eu des réactions dites négatives à l'égard de l'annonce des variantes de tracé. Au total, six des répondants ont souligné avoir eu des réactions négatives par rapport aux informations communiquées. Les réactions négatives mentionnées sont d'ordre émotionnel (5) et physique (1).

Les réactions émotionnelles concernent :

- le sentiment de perdre quelque chose d'important (ex. : projet de retraite, chalet) (deux répondants) ;
- la déception face à la localisation des variantes sur le territoire du club de chasse (un répondant) ;
- le découragement (ne peut pas croire qu'un autre projet peut physiquement les concernez²), l'anticipation et la crainte que certains événements se produisent (deux répondants).

Les répondants membres d'un club de chasse et pêche ayant eu des réactions négatives émotionnelles sont majoritairement favorables au tracé C et défavorables au tracé A. Le tracé B semble convenir à certains, mais pas à d'autres.

L'unique réaction physique mentionnée concerne, quant à elle, d'éventuels troubles du sommeil.

Outre les réactions négatives, il est à souligner que deux membres d'un club ont réagi positivement à propos de l'annonce et qu'un répondant a eu des réactions pouvant être définies comme neutres. De plus, deux répondants n'ont fourni aucune réponse à la question concernée, et un total de neuf membres ont fourni des réponses ne pouvant être classées comme des réactions – celles-ci témoignent d'un désaccord vis-à-vis du projet ou constituent des préoccupations.

Afin de connaître plus précisément les causes de ces réactions, une question additionnelle était posée aux répondants, à savoir ce qui les avait amenés à avoir cette ou ces réactions. Le tableau 15 présente les explications fournies par les répondants en fonction de la nature de leurs réactions.

Chez les non-membres d'un club de chasse et pêche, les réactions positives sont principalement liées à l'état de satisfaction des éléments considérés dans l'établissement des tracés, et des consultations et des études réalisées. Par l'entremise de ses démarches, Hydro-Québec a démontré la rigueur de ses analyses et de sa réflexion sur le projet et ses caractéristiques. En ce qui a trait aux personnes non membres, elles expliquent leurs préoccupations à l'endroit des tracés principalement par la localisation de la ligne, l'ouverture du territoire et le dérangement que cela pourrait engendrer, la détérioration du paysage et les impacts sur l'environnement.

Enfin, les réactions négatives des membres d'un club de chasse et de pêche ont, quant à elles, majoritairement été associées à la perte de la valeur des propriétés, à la localisation de la ligne, à la détérioration de l'environnement (forêts, faune et milieux humides à préserver) ainsi qu'à la perte de quiétude du secteur en raison de la présence du projet.

² Ce couple a mentionné avoir été affecté par la localisation du tramway de Québec.

Tableau 15 : Raisons données par les répondants afin d'expliquer les réactions qu'ils ont eues à l'égard de l'annonce des tracés du projet de ligne de transport d'électricité

Nature des réactions précédemment mentionnées	Raisons données	Nombre de mentions
Répondants non membres d'un club de chasse et de pêche		
Positives	Satisfaction à l'égard des éléments considérés pour établir les tracés	3
	Satisfaction à l'égard des consultations réalisées	2
	Satisfaction à l'égard des études réalisées	1
	Projet nécessaire pour la transition énergétique	1
	Satisfaction à l'égard de l'emplacement des variantes de tracé du projet sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré	1
	Aucune raison donnée	2
Neutres	Satisfaction à l'égard de l'emplacement des variantes de tracé du projet sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré	2
Répondants membres d'un club de chasse et de pêche		
Positives	Localisation du parc éolien (poste et éoliennes)	2
Neutres	Aucune raison donnée	1
Négatives	Perte de la valeur des propriétés	4
	Proximité du projet avec les chalets situés sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré	2
	Environnement sauvage (biodiversité) à préserver	2
	Impact sur la qualité de vie (quiétude du secteur)	1



4

4 Constats sur les préoccupations et les réactions collectées

Lors des différentes activités de consultation menées par Hydro-Québec depuis l'annonce du projet, les outils de consultation utilisés ont permis de documenter les préoccupations et les questionnements de la population intéressée ou concernée par le projet. Par leur entremise, ces outils ont également permis de documenter quelques réactions des participants lors de certaines activités de consultation.

À la suite de l'analyse des résultats présentée au chapitre 4, certains constats peuvent être dégagés en fonction des étapes de consultation du projet.

ÉTAPE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Les activités réalisées dans la phase de présentation générale du projet reposaient sur la présentation d'une zone d'étude :

- Lors de cette première série d'activités, plusieurs questionnements ont été soulevés par les participants. Ceux-ci étaient principalement liés aux incertitudes concernant l'emplacement du projet. Rappelons que les activités de cette première étape de consultation reposaient entièrement sur une zone d'étude sans aucune présentation de tracés potentiels ;
- L'absence de ce type d'information est susceptible de générer des préoccupations chez le public qui tente de faire une analyse de la situation (et de sa propre situation par rapport au projet), alors que le promoteur ne peut fournir de réponses quant à l'emplacement exact de la ligne de transport d'électricité projetée. Les personnes concernées par la zone d'étude peuvent dès lors se considérer comme des résidents « potentiellement affectés physiquement » par la ligne, et ce, jusqu'à preuve du contraire. L'étape de consultation subséquente, qui consiste à présenter

des tracés potentiels, pourrait permettre pour certains résidents de ne plus se considérer ainsi. Il était donc attendu qu'un nombre plus élevé de questionnements et de préoccupations soient engendrés en début de projet ;

- Les principales préoccupations soulevées par les participants percevant négativement le projet étaient principalement associées à :
 - l'altération du paysage ;
 - l'emplacement des installations du projet ;
 - la perte de la valeur des propriétés ;
 - l'impact sur l'environnement ;
 - les impacts sur la santé et la qualité de vie.

ÉTAPE : CONSULTATION SUR LES VARIANTES DE TRACÉ ÉTUDIÉES (TROIS TRACÉS PRÉSENTÉS)

Les activités réalisées dans cette phase de consultation reposaient sur la présentation de trois variantes de tracé étudiées par Hydro-Québec :

- Selon les propos et les avis recueillis, le tracé C s'avère potentiellement le plus intéressant et ayant le moins d'impacts pour les membres des clubs utilisateurs du territoire qui ont notamment souligné l'impact sur le paysage que pourrait avoir la sélection du tracé A ou du tracé B ;
- L'opinion générale à l'égard des différents tracés diffère largement entre les membres et les non-membres des clubs d'utilisateurs sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré. En effet, les non-membres ont principalement une opinion neutre, voire favorable vis-à-vis l'ensemble des trois tracés, alors que les membres ont une opinion défavorable à l'égard des tracés A (68,4 %) et B (52,7 %), alors que l'opinion est favorable concernant le tracé C (63,2 %) :
 - Les tracés A et B touchent une superficie considérable des territoires des clubs de la Passe et Lelani, et ils sont plus près de certains lieux de villégiature ;
 - Le tracé C est le plus court en tant qu'accès futur pour l'entretien du système et des infrastructures routières, et il passe déjà sur un secteur de type industriel (tel que décrit par les participants).
- Les réactions qui ont été documentées à propos des préoccupations lors des portes ouvertes et par le formulaire de présentation des avis à l'été 2023 ont été limitées. Parmi les participants ayant eu des réactions, 14 (70 %) ont mentionné avoir eu des réactions positives (11) ou neutres (3) au sujet de l'annonce des variantes de tracé du projet, alors que six (30 %) ont souligné avoir eu des réactions négatives. Ces derniers participants sont des membres de clubs de chasse et pêche. Leurs réactions sont associées à la perte appréhendée de la valeur des propriétés, à la localisation de la ligne, à l'impact sur l'environnement et à la qualité de vie.
- En ce qui concerne les répondants non membres, aucune réaction négative particulière au sujet de l'annonce des variantes de tracé n'a été observée. Certains demeurent néanmoins préoccupés par la localisation de la ligne, l'ouverture du territoire et l'intrusion d'utilisateurs, la détérioration du paysage et les impacts sur l'environnement.



5 Conclusion

Les différentes activités de consultation et de participation du public ont permis de documenter les perceptions et les préoccupations du milieu à l’égard du projet. Une préoccupation est considérée comme une perception négative qui est susceptible de générer des réactions, et éventuellement un impact psychosocial chez certains individus. Il est important de rappeler que les impacts psychosociaux appréhendés sont basés sur la perception des citoyens ayant exprimé des préoccupations dans le cadre des différentes démarches de consultation en phase d'avant-projet. Ainsi, ils sont spécifiques à ces personnes et à cette période.

Les différentes activités de consultation et de participation du public permettent de constater qu'à l'annonce du projet, les personnes concernées semblent peu favorables vis-à-vis de ce dernier du fait de leurs nombreux questionnements. Cependant, plus le projet se précise, et plus les opinions évoluent favorablement. Plus il y a d'informations transmises à l'égard du projet, particulièrement sur son emplacement, plus les opinions se forgent et les perceptions changent.

À la suite de cette analyse, deux types d'impacts psychosociaux ont été identifiés : l'un renvoyant particulièrement à la dimension psychologique des impacts, soit l'augmentation du stress, et l'autre davantage à la dimension sociale. Cette dernière est liée notamment à la perception que le projet pourrait engendrer un impact sur la qualité de vie.

La dimension psychologique concerne plus spécifiquement certains membres des clubs de chasse et pêche qui mentionnent avoir eu des réactions négatives à l'égard du projet, et ce, plus précisément en lien avec la présence éventuelle de la ligne et de l'emprise dont la superficie empiéterait sur les territoires où sont pratiquées leurs activités récréotouristiques. Ceux-ci semblent avoir une opinion plutôt défavorable à l'égard des tracés A et B, alors qu'ils semblent majoritairement favorables au tracé C.

Quant à la dimension sociale, elle concerne les membres d'un club de chasse et de pêche ainsi que les résidents de la zone d'étude du projet, et ce, notamment en lien avec le déboisement, le transport et la circulation, la présence de la ligne et de l'emprise et le fonctionnement de la ligne.

De manière générale, les membres d'un club de chasse et pêche ont soulevé davantage de préoccupations à l'égard des tracés A et B. Les non-membres, quant à eux, étaient relativement plus neutres par rapport aux divers tracés proposés. Malgré le fait que les réactions associées à l'annonce du tracé retenu ne fassent pas partie intégrante de l'analyse de ce rapport sectoriel et soient présentées dans l'ÉIE, il est possible de souligner que les réactions psychosociales négatives étaient plus importantes du côté des membres de clubs. De ce fait, il est attendu que les réactions psychosociales soient plus importantes en nombre du côté des membres de clubs de chasse et de pêche si le choix du tracé final se pose sur le tracé A ou B.



6 Références

- BRUCHON-SCHWEITZER, M. 2001. *Concepts, stress, coping : Le coping et les stratégies d'ajustement face au stress*. Recherche en soins infirmiers. N° 67, p. 68-83.
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). 2020. *Guide de soutien destiné au réseau de la santé : l'évaluation des impacts sociaux en environnement*. [En ligne] https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2675_evaluation_impacts_sociaux_environnement.pdf (novembre 2023).
- LAZARUS, R. S. ET S. FOLKMAN. 1984. *Stress Appraisal, and Coping*. Springer Publishing Co., 456 pages.
- LUPIEN, S. 2010. *Par amour du stress*, Montréal : Éditions Au Carré, 274 pages.
- LUPIEN, S. 2009. « Brains Under Stress », dans *The Canadian Journal of Psychiatry* 54 (1): 4-5.



englobecorp.com